

# L'éclaircie

du Service canadien des forêts ■ Centre de foresterie des Laurentides

Numéro 47  
2008

## Est-il encore possible de sauver le noyer cendré ?

Le noyer cendré disparaît rapidement de nos forêts. Les conditions de croissance nécessaires à l'établissement de cet arbre se font de plus en plus rares. De plus, la progression constante du chancre du noyer cendré constitue une menace certaine pour la survie de cette espèce.

Cette menace est telle que le noyer cendré est protégé depuis 2003 en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*<sup>1</sup>. La coupe d'arbres non infectés par le chancre du noyer cendré risque d'accélérer la disparition de l'espèce et de réduire considérablement le réservoir génétique des noyers cendrés résistants. Il est donc essentiel de localiser et de protéger les arbres non infectés.



Colonnes stromatiques du chancre.  
Photo : J. Thibault (SCF)

Les chercheurs du Service canadien des forêts proposent diverses interventions pour lutter contre le chancre du noyer cendré.



Culture du chancre.  
Photo : K. Savard (SCF)



Noyer sain.  
Photo : J. Thibault (SCF)



Fruits du noyer.  
Photo : J. Thibault (SCF)

Une fois que l'arbre est infecté, la lutte contre la maladie s'avère difficile. Les interventions visent donc à protéger les arbres sains en favorisant une croissance vigoureuse et la production de semences. Il convient entre

autres de réduire la quantité d'ombre autour des noyers en éclaircissant les essences compagnes. Pour faciliter la reproduction, il est également suggéré de garder au moins une dizaine de noyers cendrés par hectare et de favoriser leur germination en créant des trouées d'une largeur égale à deux fois la hauteur des arbres avoisinants.

Une forêt en santé ■ Un secteur forestier dynamique ■ Un savoir à votre portée

1 La *Loi sur les espèces en péril* donne au noyer cendré le statut d'espèce en voie de disparition.



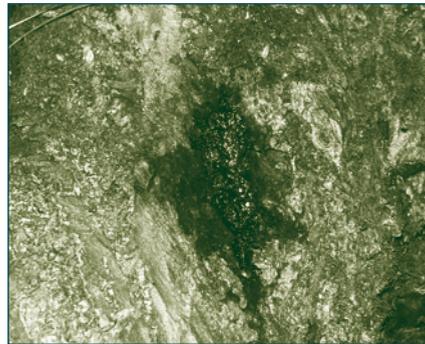
Ressources naturelles  
Canada

Natural Resources  
Canada

Canada



Dans les peuplements forestiers ou les boisés aménagés, il faut récolter les arbres infectés le plus rapidement possible, afin de limiter la propagation de la maladie. Tous les arbres dont plus de 25 % de la cime a été détruite et dont plus de 20 % de la circonférence de la tige principale présente des chancres devraient être supprimés, tout comme les arbres présentant un taux de mort en cime de plus de 50 %, et ce, même si leurs tiges ne portent pas de chancres. Il est possible de conserver des arbres de grande valeur qui sont fortement atteints en effectuant un émondage des branches affectées et en excisant les chancres au tronc.



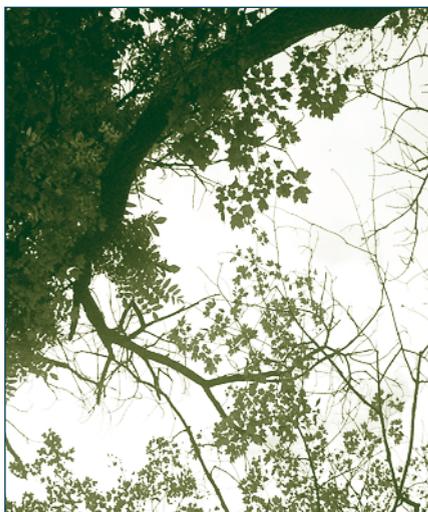
Chancres au tronc.  
Photo : J. Thibault (SCF)



Chancres au tronc.  
Photo : J. Thibault (SCF)

## Nom de nom !

Le champignon responsable du chancre du noyer cendré se nomme *Sirococcus clavigignenti-juglandacearum*. Le vent et divers insectes transportent le champignon d'un noyer à l'autre. L'infection qu'il provoque se manifeste habituellement par la formation de chancres dans la partie inférieure de la cime de l'arbre. Elle se propage vers le bas, lorsque la pluie entraîne les spores du champignon le long des branches et du tronc. Avec le temps, les chancres se multiplient, grossissent et finissent pas se rejoindre, tuant les branches touchées. Lorsque les chancres annellent le tronc, ils tuent l'arbre.



Mort en cime.  
Photo : J. Thibault (SCF)

## Une maladie redoutable venue d'on ne sait où...

Le chancre du noyer cendré a été observé dans toute l'aire de répartition du noyer cendré. Au Québec, la maladie a été signalée pour la première fois en 1990. On ignore depuis quand le champignon est présent dans les forêts feuillues de l'Amérique du Nord. Toutefois, la faible variabilité génétique et la très grande virulence de cet agent pathogène indiquent qu'il s'agit probablement d'un ravageur exotique.

## Couper ou sauvegarder ?

	Supprimer les arbres si		Conserver les arbres si	
<b>Cime détruite</b>	> 25 %	> 50 %	< 50 %	< 20 %
	et		et	
<b>Tige atteinte</b>	> 20 %	—	0 %	< 25 %

Un autre moyen de favoriser la survie de cette essence est de mettre à profit la résistance génétique au chancre que posséderait une partie de la population de noyers cendrés. Il s'agit de conserver les noyers dépourvus de chancres au tronc et présentant moins de 50 % de mort en cime, ainsi que ceux présentant moins de 20 % de mort en cime et dont moins de 25 % de la circonférence de la tige principale porte des chancres.

La protection du noyer cendré demande beaucoup d'attention. La préservation d'un feuillu noble, prisé pour son bois et ses noix et faisant partie intégrante de la biodiversité de nos forêts, justifie sans aucun doute tous les efforts qui y seront consacrés.

## POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

### Pierre DesRochers

Ressources naturelles Canada  
Service canadien des forêts  
Centre de foresterie des Laurentides  
1055, rue du P.E.P.S.  
C.P. 10380, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C7  
Téléphone : 418-648-3922  
Télécopieur : 418-648-5849  
pierre.desrochers@rncan.gc.ca  
Site Web : scf.rncan.gc.ca

